



Bulletin d'adhésion

Merci de lire les conditions d'adhésion au verso avant de compléter ce bulletin d'inscription. Assurez-vous que tous les champs d'information soient renseignés, puis retournez-nous votre bulletin complété à l'attention de Mme Priscilla PREVOST, l'Academy by Jean-Marie Contreras - 60 Rue du Clocher St Pierre - 59500 DOUAI ou par Fax au 03 27 94 38 95.

Besoin d'aide?
Appellez le
▶▶▶▶▶ **+33 (0) 327 943 898**

ENTREPRISE

Siret :
Code APE :
Raison Sociale :
Adresse :
CP : Ville :
Téléphone : Fax :
Portable :
Mail : @

DIRIGEANT

Melle Mme Mr
Nom : Prénom :
Date de naissance :
 Chef d'entreprise Gérant Manager Autres :
Dans la profession depuis :

Je souhaite inscrire le ou les employé(s) suivant(s), afin de les faire participer aux différents événements-rencontres et de leur faire bénéficier des prix « spécial Charte Qualité » pour l'ensemble des formations proposées :

EMPLOYES

| | | |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Melle <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mr | <input type="checkbox"/> Melle <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mr | <input type="checkbox"/> Melle <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mr |
| Nom : <input type="text"/> | Nom : <input type="text"/> | Nom : <input type="text"/> |
| Prénom : <input type="text"/> | Prénom : <input type="text"/> | Prénom : <input type="text"/> |
| Date de naissance : <input type="text"/> | Date de naissance : <input type="text"/> | Date de naissance : <input type="text"/> |
| Spécialité (coiffeur, coloriste, chef de bac,...) : <input type="text"/> | Spécialité (coiffeur, coloriste, chef de bac,...) : <input type="text"/> | Spécialité (coiffeur, coloriste, chef de bac,...) : <input type="text"/> |
| Nombre d'années dans l'entreprise : <input type="text"/> | Nombre d'années dans l'entreprise : <input type="text"/> | Nombre d'années dans l'entreprise : <input type="text"/> |

(si le nombre d'inscrits dépasse 3 salariés, merci de joindre le complément sur une feuille libre, agrafée au présent bulletin d'adhésion)

INFORMATIONS SUR L'ETABLISSEMENT

Entreprise Individuelle E.U.R.L. S.A.R.L. S.A. S.A.S. Autres :
Date de création de l'entreprise :
Nombre de salariés :
Clientèle : Mixte Femme Homme

INFORMATIONS SUR LA COTISATION

Droits annuels d'adhésion : **100€^{HT} / mois** (soit 1200€^{HT} / an)
Règlement par prélèvement automatique mensuel (en 12 fois sans frais).

DUREE D'ENGAGEMENT

1 an, renouvelable par tacite reconduction.

Les informations qui vous concernent sont destinées uniquement à l'Academy by Jean-Marie Contreras. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent conformément à l'article 34 de la loi « informatique et liberté » auprès de l'Academy by Jean-Marie Contreras.
L'Academy by Jean-Marie Contreras se réserve le droit d'annuler ou de reporter les inscriptions aux événements-rencontres et aux formations, en fonction des besoins d'organisation ou en cas de force majeure.

Date et Signature



Conditions d'Adhésion

QUI PEUT ADHÉRER ?

La charte qualité mise en place par L'Academy By JM CONTRERAS, est ouverte à tout dirigeant de salon de coiffure situé en France Métropolitaine. La durée minimale d'engagement est de un an, renouvelable par tacite reconduction.

ENGAGEMENT :

Pour valider son adhésion, le salon de coiffure doit nous retourner le bulletin d'inscription dûment rempli. Il doit également s'engager à respecter l'ensemble des règles et conditions mises en place par L'Academy By JM CONTRERAS dans le cadre de sa charte qualité. Les bulletins d'adhésion incomplets seront retournés au demandeur. Il est impératif lors de l'inscription de transmettre les civilités, noms, prénoms, spécialités, et le nombre d'années dans l'entreprise, des salariés. Un salarié non inscrit ne pourra en aucun cas participer aux soirées artistiques, ateliers techniques et formations spéciales «charte qualité». Les mouvements de personnel qui interviendraient durant l'adhésion doivent ainsi nous être communiqués. Un dirigeant responsable de plusieurs salons doit souscrire une adhésion par salon.

PRINCIPE :

L'Adhésion à notre charte qualité L'Academy by JM CONTRERAS permet au dirigeant et aux salariés de son entreprise de participer aux open stages, soirées artistiques et formations ainsi que de bénéficier de l'ensemble des privilèges proposés dans le cadre de notre charte qualité.

OBTENTION DU LABEL :

La validation et l'obtention du label sont conditionnées par le strict respect des règles suivantes :

- Participer obligatoirement à nos stages coupe collection printemps/été et automne/hiver, et un stage morpho-visagiste (Module 1) ou visagiste conseil.
- Présenter à vos clients nos visuels A4 «collection» printemps/été, automne/hiver, chignons & mariées.
- Maîtriser nos techniques de coupe.
- Mettre en place au sein de votre salon de coiffure notre philosophie et notre méthodologie.

Notre direction artistique se réserve le droit de refuser ou retirer notre label «Charte Qualité» à un membre adhérent dans le cas du non respect d'une des conditions ci-dessus.

Un client mystère peut être envoyé chez un membre adhérent afin de vérifier la conformité et le respect des engagements.

RÉSILIATION :

Dans le cas du non respect des conditions et modalités d'adhésion, l'Academy by JM CONTRERAS se réserve le droit de mettre fin à tout moment à son adhésion, et faire retirer immédiatement le label de la vitrine du salon adhérent.

Quelque soit la date d'effet d'adhésion, au terme de l'année écoulée, celle-ci se renouvellera par tacite reconduction pour des périodes d'un an successives, sauf dénonciation de l'adhérent par lettre recommandée avec accusé de réception, à tout moment au moins trois mois avant l'expiration de chaque terme.

PAIEMENT :

Le salon s'engage à régler ses mensualités par prélèvements automatiques.

RESPONSABILITÉS :

L'Academy by JM CONTRERAS se réserve le droit de modifier ou compléter les engagements de sa charte qualité sans que sa responsabilité ne soit engagée. Les éventuels litiges seront réglés par la direction de L'Academy dont la décision sera sans appel.